

Elle se fait agresser, la fac couvre l'agresseur... parce qu'il est africain ?

écrit par Christine Tasin | 28 avril 2016

NANCY le 27 Avril 2016,

Une agression inadmissible ou l'oeuvre du tolérantisme totalitaire

Etudiante de première année en double licence au sein de la faculté de Droit et Economie-Gestion de Nancy II (Université de Lorraine), j'ai aujourd'hui subi une agression en plein cours magistral, sous le regard des chargés de TD.

Alors que nous étions en cours, une grande partie de l'amphithéâtre ne pouvait écouter les propos des professeurs car un petit groupe d'élèves se permettait de parler bruyamment en même temps qu'eux.

A de multiples reprises, les enseignants ont réclamé le silence. En vain.

Consternée par la situation, je me suis permise d'intervenir pour demander aux perturbateurs de nous laisser suivre notre cours, à plusieurs reprises.

Ne le supportant pas, l'un d'eux — particulièrement agressif — est venu jusqu'à moi avant de mettre violemment son poing dans ma figure. Ce n'est qu'en raison de l'intervention de l'équipe pédagogique et de quelques étudiants que j'ai échappé à un tabassage en règle.

Si je tiens à faire connaître au plus grand nombre ma mésaventure c'est qu'à la violence physique s'est additionnée la violence morale : l'administration de la faculté couvre mon agresseur en refusant catégoriquement de me communiquer son identité, compliquant par ce comportement particulièrement immoral le travail de la police.

Laxisme, anarchie, machisme, sexisme, violence faite aux femmes, lâcheté des autorités scolaires : l'affaire dont je suis victime — loin d'être anecdotique — est symbolique de bien des dérives dont souffrent non seulement l'enseignement supérieur mais aussi la société toute entière.

Voilà pourquoi je ne vais pas me taire. Je compte sur vous tous pour donner suffisamment d'écho à ces faits afin qu'ils ne se reproduisent plus.

— Nathalie Huéber —

La video ci-dessous est pourtant explicite, non ? Vraiment, pas moyen d'identifier l'agresseur ?

Quant au vivre ensemble évoqué par la déposition de la victime... Ne parlons pas non plus de la voilée au premier plan de la video...

Bref, de la maternelle à la fac, l'Education nationale est bouffée par des glandus, étrangers et/ou pas, qui sont là pour

vivre leur vie, sans aucun respect pour les enseignants et les autres. C'est la dérive de la laïcité à l'anglo-saxonne que nous refusons vivement, qui défend la liberté de chacun, prioritaire sur le bien commun et les autres...

Quant à l'administration qui refuse de divulguer le nom du coupable, elle encourage ce genre de comportement, elle dit clairement qu'elle se moque des vrais étudiants et des connaissances.

Que fait donc le Président de l'Université, [Martial Delignon](#) ?

Que fait donc le doyen [Fabrice Gartner](#) ?

Ces gens-là seraient-ils, comme tant de leurs collègues, plus préoccupés par l'accueil des migrants que par la formation qu'il propose aux vrais étudiants, français d'origine ou pas ?

On aimerait d'abord savoir si l'homme qui frappe au lieu de parler est français, étranger, migrant, étudiant avec un visa, s'il parle français...

Toutes nos questions sont légitimes puisqu'il se passe dans notre pays des choses abominables et plus qu'incongrues.

NANCY le 27 Avril 2016,

Une agression inadmissible ou l'oeuvre du tolérantisme totalitaire

Etudiante de première année en double licence au sein de la faculté de Droit et Economie-Gestion de Nancy II (Université de Lorraine), j'ai aujourd'hui subi une agression en plein cours magistral, sous le regard des chargés de TD.

Alors que nous étions en cours, une grande partie de l'amphithéâtre ne pouvait écouter les propos des professeurs car un petit groupe d'élèves se permettait de parler bruyamment en même temps qu'eux.

A de multiples reprises, les enseignants ont réclamé le silence. En vain.

Consternée par la situation, je me suis permise d'intervenir pour demander aux perturbateurs de nous laisser suivre notre cours, à plusieurs reprises.

Ne le supportant pas, l'un d'eux — particulièrement agressif — est venu jusqu'à moi avant de mettre violemment son poing dans ma figure. Ce n'est qu'en raison de l'intervention de l'équipe pédagogique et de quelques étudiants que j'ai échappé à un tabassage en règle.

Si je tiens à faire connaître au plus grand nombre ma mésaventure c'est qu'à la violence physique s'est additionnée la violence morale : l'administration de la faculté couvre mon agresseur en refusant catégoriquement de me communiquer son identité, compliquant par ce comportement particulièrement immoral le travail de la police.

Laxisme, anarchie, machisme, sexisme, violence faite aux femmes, lâcheté des autorités scolaires : l'affaire dont je suis victime — loin d'être anecdotique — est symbolique de bien des dérives dont souffrent non seulement l'enseignement supérieur mais aussi la société toute entière.

Voilà pourquoi je ne vais pas me taire. Je compte sur vous tous pour donner suffisamment d'écho à ces faits afin qu'ils ne se reproduisent plus.

— Nathalie Huéber —

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE L'INTERIEUR
DIRECTION GENERALE DE LA
POLICE NATIONALE
DIRECTION CENTRALE DE LA
SECURITE PUBLIQUE

COMMISSARIAT DE POLICE
CENTRAL DE NANCY
38, BOULEVARD LOBAU
54000 NANCY
Tel : 03 83 17 27 37
Fax : 03 83 37 93 42

Code INSEE : 54395

COMPTE RENDU

D'INFRACTION INITIAL

F - VICTIME/DECLARANT

VICTIME	Madame HUEBER Anais-Nathalie		
	ETUDIANTE,		
Préjudice	Butin :	Dégâts :	Préjudice : BLESSURE
INFRACTION(S)	VIOLENCE DANS UN ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT OU D'EDUCATION OU AUX ABORDS A L'OCCASION DE L'ENTREE OU LA SORTIE DES ELEVES SUIVIE D'INCAPACITE N'EXCEDANT PAS 8 JOURS		
FAIT			
Date/Lieu	Le 27/04/2016 à 14:05 (MERCREDI) 9, RUE DE LA RAVINELLE à NANCY (MEURTHE ET MOSELLE) Précisions : ampitheatre K12 Nature du lieu : SALLE DE CLASSE (Précisions : AMPITHEATRE)		
Véhicule			
Personnes remarquées	Un homme		
Manière d'opérer			
Mobile	ACTE GRATUIT		
OBJET :			

P. V. : n°2016/008134

Affaire contre X

Pièces jointes :
Scellés : non

Transmis à Monsieur le Procureur de
la République TGI DENANCY
Monsieur NOEL Gérard
COMMANDANT EMPLOI
FONCTIONNEL
Le :

PROCES-VERBAL

L'an deux mil seize,
Le vingt sept avril, à dix-sept heures quarante neuf

Nous,
GARDIEN DE LA PAIX
En fonction au Bureau des Plaintes

AGENT DE POLICE JUDICIAIRE en résidence à NANCY

---Etant au service,---
---Recevons et entendons la personne ci dessus dénommée qui nous déclare:---
SUR LES FAITS:

---Je suis étudiante en première année de double licence droit et économie et gestion à la fac de droit de NANCY.---

---Ce jour, à 13h30, j'étais en cours magistral de macro-économie avec

---A plusieurs reprises, les professeurs ont demandé le silence, mais comme cela ne fonctionnait pas, j'ai également demandé à 3 reprises le silence.---

---A 14h05, un étudiant de type africain, âgé de 19 ans, mesurant environ 1m85, de corpulence mince, cheveux noir, très courts, yeux noirs, porteur d'une casquette, s'est levé et m'a dit de fermer ma gueule puis est venu se poster devant moi en insistant pour que je la ferme.---

---Je me suis levée de mon siège et je lui ai fait face et je lui ai demandé qu'elle était le problème. Il n'a rien répondu et m'a donné un coup de poing au niveau de la pommette droite.---

---Je l'ai repoussé avec mes mains, mais il est revenu vers moi et je suis tombée sur le dos sur les tables de l'amphi. Je crois qu'il m'a poussé. Pour me défendre, quant il est revenu vers moi, je l'ai repoussé avec mes mains au niveau du visage

---Après, on a été séparé par des étudiants et par Mr

, qui m'a emmené

en bas de l'amphi.---

---J'ai demandé à l'Université l'identité de l'étudiant qui m'a frappé, mais ils m'ont dit qu'il ne voulaient pas me la donner.---

---J'ai encore un peu de douleurs à la pomette, mais je n'ai pas encore été voir de médecin et je n'ai pas de certificat médical.---

---Je prends note que je serai recontactée par vos services pour obtenir un rendez vous à l'Unité Médico Judiciaire de l'hôpital de Brabois à VANDOEUVRE pour y voir un médecin légiste.---

---Je dépose plainte contre inconnu pour les faits relatés ci dessus.---

---Je prends acte que vous me remettiez une copie de ma plainte.---

---Je prends acte des coordonnées du Grand Nancy Aide aux Victimes, Cité Judiciaire - rue du Général Fabvier 54000 NANCY 03 83 90 22 55 et de l'article 10-2 à 10-5 du C.P.P.---

---Après lecture faite personnellement, l'intéressée persiste et signe avec nous le présent procès verbal à 18h15.---

La Déclarante

L'A.P.J.